

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 **portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes et instances**

Historique :

Créée par :	Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes et instances.	JONC du 13 juin 2019 Page 11884
Modifiée par :	Délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 modifiant la délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 27 juin 2019 Page 12598
Modifiée par :	Délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 1 ^{er} août 2019 Page 14902
Modifiée par :	Délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 5 septembre 2019 Page 16010
Modifiée par :	Délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 31 octobre 2019 Page 18520
Modifiée par :	Délibération n° 73-2019/APS du 21 novembre 2019 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 28 novembre 2019 Page 20588
Modifiée par :	Délibération n° 9-2020/APS du 13 février 2020 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 25 février 2020 Page 2454
Modifiée par :	Délibération n° 22-2020/APS du 23 avril 2020 portant modification de la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 30 avril 2020 Page 4762
Modifiée par :	Délibération n° 31-2020/APS du 7 mai 2020 portant modification de la délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 26 mai 2020 Page 5760
Modifiée par :	Délibération n° 38-2020/APS du 19 juin 2020 portant modification de la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...] et approbation des modalités d'exercice de la direction générale de la société de financement et de développement de la province Sud « PROMO-SUD ».	JONC du 30 juin 2020 Page 7376
Modifiée par :	Délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 portant modification de la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 11 août 2020 Page 11743
Modifiée par :	Délibération n° 70-2020/APS du 8 octobre 2020 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 16 octobre 2020 Page 16012
Modifiée par :	Délibération n° 85-2020/APS du 5 novembre 2020 portant modification de la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 13 novembre 2020 Page 17314
Modifiée par :	Délibération n° 98-2020/APS du 17 décembre 2020 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 31 décembre 2020 Page 20678
Modifiée par :	Délibération n° 11-2021/APS du 18 mars 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 25 mars 2021 Page 3377
Modifiée par :	Délibération n° 27-2021/APS du 1 ^{er} avril 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 8 avril 2021 Page 4071
Modifiée par :	Délibération n° 40-2021/APS du 12 mai 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 25 mai 2021 Page 8437
Modifiée par :	Délibération n° 49-2021/APS du 24 juin 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 1 ^{er} juillet 2021 Page 9812

Modifiée par :	Délibération n° 64-2021/APS du 22 juillet 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 29 juillet 2021 Page 11803
Modifiée par :	Délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 14 septembre 2021 Page 13646
Modifiée par :	Délibération n° 98-2021/APS du 20 octobre 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 28 octobre 2021 Page 15928
Modifiée par :	Délibération n° 103-2021/APS du 17 novembre 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 25 novembre 2021 Page 17873
Modifiée par :	Délibération n° 114-2021/APS du 1 ^{er} décembre 2021 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin [...].	JONC du 9 décembre 2021 Page 18793
Modifiée par :	Délibération n° 14-2022/APS du 31 mars 2022 portant modification de la délibération modifiée n° 27-2014/APS du 12 décembre 2014 relative à l'urbanisme commercial en province Sud.	JONC du 7 avril 2022 Page 6983
Modifiée par :	Délibération n° 19-2022/APS du 31 mars 2022 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 7 avril 2022 Page 7219
Modifiée par :	Délibération n° 44-2022/APS du 25 mai 2022 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 2 juin 2022 Page 11317
Modifiée par :	Délibération n° 58-2022/APS du 4 août 2022 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 11 août 2022 Page 14629
Modifiée par :	Délibération n° 72-2022/APS du 18 octobre 2022 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 27 octobre 2022 Page 19616
Modifiée par :	Délibération n° 102-2022/APS du 5 décembre 2022 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 13 décembre 2022 Page 22885
Modifiée par :	Délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 28 février 2023 Page 3899
Modifiée par :	Délibération n° 33-2023/APS du 31 mars 2023 portant modification la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 11 avril 2023 Page 7114
Modifiée par :	Délibération n° 42-2023/APS du 8 juin 2023 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 20 juin 2023 Page 11909
Modifiée par :	Délibération n°82-2023/APS du 14 septembre 2023 modifiant la délibération modifiée n°33-2019/APS du 6 juin 2019 [...].	JONC du 21 septembre 2023 Page 19269
Modifiée par :	Délibération n°83-2023/APS du 14 septembre 2023 approuvant l'adhésion de la province Sud au groupement d'intérêt public « Conseil de l'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie ».	JONC du 21 septembre 2023 Page 19270
Modifiée par :	Délibération n° 99-2023/APS du 9 novembre 2023 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances	JONC du 16 novembre 2023 Page 22974
Modifiée par :	Délibération n° 110-2023/APS du 21 décembre 2023 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances	JONC du 2 janvier 2024 Page 136
Modifiée par :	Délibération n° 7-2024/APS du 15 février 2024 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes et instances	JONC du 27 février 2024 Page 4168
Modifiée par :	Délibération n° 26-2024/APS du 11 avril 2024 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances	JONC du 18 avril 2024 Page 7584
Modifiée par :	Délibération n° 37-2024/APS du 15 juillet 2024 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances	JONC du 23 juillet 2024 Page 14352

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Modifiée par :	Délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances	JONC du 19 septembre 2024 Page 17094
Modifiée par :	Délibération n° 67-2024/APS du 24 octobre 2024 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances	JONC du 31 octobre 2024 Page 18970
Modifiée par :	Délibération n° 56-2024/APS du 24 octobre 2024 relative à l'adhésion de la province Sud au groupement d'intérêt public « système d'information santé social »	JONC du 31 octobre 2024 Page 18952
Modifiée par :	Délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes et instances	JONC du 20 février 2025 Page 2490
Modifiée par :	Délibération n° 19-2025/APS du 27 mars 2025 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes et instances	JONC du 10 avril 2025 Page 5205
Modifiée par :	Délibération n° 31-2025/APS du 24 avril 2025 modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes et instances	JONC du 6 mai 2025 Page 6553

TITRE 1 - SECTEUR DES FINANCES ET DU PATRIMOINE	art. 1 ^{er} à 5-1
TITRE 2 - SECTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	art. 6 à 24-1
TITRE 3 - SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	art. 25 à 34-1
TITRE 4 - SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL	art. 35 à 42-1
TITRE 5 - SECTEUR DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE	art. 43 à 63-1
TITRE 6 - SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT	art. 64 à 71-1
TITRE 7 - SECTEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	art. 72 à 81-1
TITRE 8 - SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT	art. 82 à 122
TITRE 9 - SECTEUR DE LA CULTURE	art. 123 à 142-1
TITRE 10 - SECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS, DE L'ENERGIE ET DES TRANSPORTS	art. 143 à 151
TITRE 11 - SECTEUR DU PERSONNEL ET DE LA REGLEMENTATION GENERALE	art. 152 à 154-1
TITRE 12 – SECTEUR DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS.....	art. 155 à 157

TITRE 1 - SECTEUR DES FINANCES ET DU PATRIMOINE

Article 1^{er}

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 1^{er}

Au Comité consultatif du crédit, sont désignés :

- M. Guy-Olivier Cuenot, titulaire ;
- Mme Léa Tripodi, suppléante.

Article 2

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art 1^{er}

A la Commission consultative d'évaluation des charges (CCEC), sont désignés :

- M. Philippe Blaise, titulaire ;
- M. Brieuc FROGIER, suppléant.

Article 3

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 2
Remplacé par la délibération n° 49-2021/APS du 24 juin 2021 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art 2

A la **commission d'appels d'offres des marchés provinciaux (CAO-MP)**, sont désignés :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| - Mme Aniseta Tufele, titulaire ; | - Mme Nadine Jalabert, suppléante ; |
| - Mme Laura VENDEGOU, titulaire; | - Mme Naïa Wateou, suppléante ; |
| - Mme Léa Tripodi, titulaire ; | - Mme Ithupane TIEOUE, suppléante ; |
| - M. Sylvain Pabouty, titulaire ; | - M. Jean-Gabriel FAVREAU, suppléant; |
| - M. Vaimu'a Muliava, titulaire ; | - M. Jean Kays, suppléant. |

Article 4

Complété par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 3
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Au Comité technique de gestion du Groupement d'intérêt économique Serail, sont désignés :

- Mme Maud Peirano, titulaire.
- M. Franck Ladrech, suppléant.

Article 5

A l'Observatoire territorial des marchés publics (OTMP), est désignée :

- Mme Naïa Wateou, titulaire.

Article 5-1

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Créé par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n°82-2023/APS du 14 septembre 2023 - Art. 5
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 –Art. 2
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art 3

Au Comité de sélection et de suivi relatif au budget participatif sont désignés :

- Mme Naia Wateou, titulaire ;
- M. Briec Frogier, suppléant ;
- Mme Léa Tripodi, titulaire ;
- M. Alesio SALIGA, suppléant ;
- Mme Laura Vendegou, titulaire ;
- Mme Aniseta Tufele, suppléante ;
- Mme Françoise Suve, titulaire ;
- M. Lionnel Brinon, suppléant ;
- M. Jean Kays, titulaire ;
- Mme Annie Qaeze, suppléante ;
- Mme Emmanuelle Khac, titulaire ;
- Mme Magali Manuohalalo, suppléante ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Aloisio Sako, suppléant ;
- Mme Ithupane Tieoue, titulaire ;
- M. Sylvain Pabouty, suppléant ;
- M. Vaimu’a Muliava, titulaire ;
- Mme Veylma Falaeo, suppléante;
- Mme Nina Julie, titulaire ;
- M. Nicolas Metzdorf, suppléant.

TITRE 2 - SECTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Article 6

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Modifié par la délibération n° 85-2020/APS du 5 novembre 2020 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 72-2022/APS du 18 octobre 2022 – Art. 6
Modifié par la délibération n° 7-2024/APS du 15 février 2024 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 26-2024/APS du 11 avril 2024 – Art. 1^{er}

A l'Aquarium de Nouméa et de la province Sud, sont désignés :

Au conseil d'administration

- Mme Laura Vendegou, titulaire ;
- Mme Aniseta Tufele, suppléante ;
- Mme Nina Julie, titulaire ;
- M. Nicolas Metzdorf, suppléant ;
- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;
- M. Roch Wamytan, suppléant ;
- Mme Emmanuelle Khac, titulaire ;
- Mme Annie Qaeze, suppléante.

Au comité de pilotage

- Mme Roxanne Brun, titulaire.

Article 7

Modifié par la délibération n° 98-2021/APS du 20 octobre 2021 – Art. 1^{er}
Abrogé par la délibération n° 102-2022/APS du 5 décembre 2022 – Art. 1^{er}

Abrogé.

Article 8

Au Comité consultatif d'action économique – partie économie générale (CCAÉ –EG), est désigné :

- M. Brieuc Frogier, titulaire.

Article 9

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 98-2020/APS du 17 décembre 2020 – Art. 1^{er}

Au Comité consultatif d'action économique – partie économie maritime (CCAÉ - EM), est désignée :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Emmanuelle Khac, titulaire.

Article 10

Au Comité consultatif d'action économique - partie économie rurale (CCAÉ - ER), est désignée :

- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire.

Article 11

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 1^{er}

Au Comité consultatif d'action économique - partie économie verte (CCAÉ -EV), est désignée :

- Mme Magali Manuohalalo, titulaire.

Article 12

*Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 5
Modifié par la délibération n° 64-2021/APS du 22 juillet 2021 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 –Art. 3*

Au Comité de pilotage de Saint-Louis, sont désignés :

- M. Lionel Paagalua, titulaire ;
- M. Vaimu'a Muliava, titulaire ;
- Mme Nina Julie, titulaire ;
- M. Aloïsio Sako, titulaire ;
- M. Jean Kays, titulaire ;

Article 13

Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 –Art. 4

Au Comité de pilotage du label qualité des organismes de formation conventionnant avec la Nouvelle-Calédonie, est désignée :

- M. Vaimu'a Muliava, titulaire.

Article 14

Au Comité espace performance de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), est désigné :

Au collège des activités commerciales :

- M. Gérard Piolet, titulaire.

Au collège des activités industrielles :

- M. Gérard Piolet, titulaire.

Au collège des activités de service :

- M. Gérard Piolet, titulaire.

Article 15

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 6

Au Conseil consultatif du tourisme (CCT), sont désignés :

- M. Briec Frogier , titulaire ;
- Mme Laura Vendegou, suppléante ;
- M. Philippe Blaise, titulaire ;
- M. Guy-Olivier Cuenot, suppléant ;
- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- Mme Christiane Saridjan-Verger, suppléante ;
- Mme Inès Kouathe, titulaire ;
- M. Aloisio Sako, suppléant ;
- Mme Annie Qaeze, titulaire ;
- Mme Magali Manuohalalo, suppléante.

Article 15-1

*Créé par la délibération n° 114-2021/APS du 1^{er} décembre 2021 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n°99-2023/APS du 9 novembre 2023 – Art.1^{er}
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art 4*

A la Société publique locale (SPL) – agence d'attractivité SUD TOURISME sont désignés :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

1° A l'assemblée générale :

– M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;

2° Au conseil d'administration :

– M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;

– Mme Laura Vendegou, titulaire ;

– Mme Naïa Wateou, titulaire ;

– Mme Léa Tripodi, titulaire ;

– Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;

– Mme Emmanuelle Khac, titulaire ;

– M. Lionnel Brinon, titulaire ;

– Mme Inès KOUATHE, titulaire ;

- M Alesio SALIGA, titulaire.

Article 16

A la Commission consultative d'aide à la sécurisation des commerces, est désigné :

- M. Guy-Olivier CUENOT, titulaire.

Article 17

Modifié par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 1^{er}

Au comité de gestion du Fonds de garantie de la province Sud (FGPS), est désigné :

- Mme. Naïa WATEOU, titulaire.

Article 17-1

Créé par la délibération n°37-2024/APS du 15 juillet 2024

Au conseil d'administration de l'association **Initiative Nouvelle-Calédonie**, sont désignés :

- Mme Louise VALIN, titulaire ;

- M. Grégory BECUWE, suppléant.

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Article 18

Modifié par la délibération n° 38-2020/APS du 19 juin 2020 – Art. 1^{er}
Abrogé par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 2

[Abrogé].

Article 19

Modifié par la délibération n° 9-2020/APS du 13 février 2020 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art 5

Au conseil d'administration de l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE), sont désignés :

- Mme Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- M. Guy-Olivier CUENOT, suppléant.

Article 20

Modifié par la délibération n° 70-2020/APS du 8 octobre 2020 – Art.1^{er}
Abrogé par la délibération n°37-2024/APS du 15 juillet 2024 – Art. 2

[Abrogé]

Article 21

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 7
Modifié par la délibération n° 22-2020/APS du 23 avril 2020 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 64-2021/APS du 22 juillet 2021 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 98-2021/APS du 20 octobre 2021 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 58-2022/APS du 4 août 2022 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n°37-2024/APS du 15 juillet 2024 – Art. 3

A la Société d'économie mixte (SEM) PROMOSUD, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Mme Léa Tripodi, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- M. Lionel Paagalua, titulaire ;

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

- M. Lionnel Brinon, titulaire ;
- M. Briec Frogier, titulaire;
- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Philippe Michel, titulaire.

Article 22

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 3
Modifié par la délibération n° 22-2020/APS du 23 avril 2020 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 11-2021/APS du 18 mars 2021 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 98-2021/APS du 20 octobre 2021 – Art. 3
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art 6

A la Société d'économie mixte (SEM) de Tina, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Mme Naïa WATEOU, titulaire.

Au conseil d'administration :

- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;
- M. Alesio Saliga, titulaire;
- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;
- Mme Françoise Suve, titulaire

Article 23

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 22-2020/APS du 23 avril 2020 – Art. 3
Modifié par la délibération n° 31-2020/APS du 7 mai 2020 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 11-2021/APS du 18 mars 2021 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 3
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art 7

A la Société d'économie mixte (SEM) Mwe Ara, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- M. Lionnel Brinon, titulaire.

Au conseil d'administration :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- M. Lionnel Brinon, titulaire ;
- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;
- Mme Léa TRIPODI, titulaire ;
- Mme Emmanuelle Khac, titulaire.

Article 24

Modifié par la délibération n° 98-2021/APS du 20 octobre 2021 – Art. 4

A la Société des hôtels de Nouméa, est désigné :

A l'assemblée générale :

- M. Christophe Deliere, titulaire.

Au conseil d'administration :

- M. Christophe Deliere, titulaire.

Article 24-1

Créé par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 3

A l'Association des communes et collectivités d'Outre-Mer (ACCD'OM), à l'assemblée générale est désigné :

- M. Jean SAUSSAY, titulaire.

TITRE 3 - SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Article 25

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 8

Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 3

Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art. 5

Remplacé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 2

Au Comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud (CAUPS), sont désignés :

- Mme Françoise SUVE, titulaire ;
- Mme Naïa WATEOU, suppléante ;

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- M. Vaimu'a MULIAVA, titulaire ;
- Mme Marie-Jo BARBIER, suppléante ;
- M. Sylvain PABOUTY, titulaire ;
- Mme Marie-Line SAKILIA, suppléante.

Article 26

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 9
Modifié par la délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art. 6
Remplacé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 3

Au Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Boulouparis, sont désignés :

- M. Vaimu'a MULIAVA, titulaire ;
- Mme Naïa WATEOU, suppléante ;
- M. Lionnel BRINON, titulaire ;
- M. Jean-Gabriel FAVREAU, suppléant ;
- M. Jean KAYS, titulaire ;
- Mme Emmanuelle KHAC, suppléante.

Article 27

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 10
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art. 7
Remplacé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 4

Au Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Bourail, sont désignés :

- Mme Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- M. Lionnel BRINON, suppléant ;
- M. Vaimu'a MULIAVA, titulaire ;
- M. Lionel PAAGALUA, suppléant ;
- Mme Emmanuelle KHAC, titulaire ;

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- M. Jean KAYS, suppléant.

Article 28

Au Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Nouméa, sont désignés :

- M. Guy-Olivier CUENOT, titulaire ;
- Mme Annie QAEZE, titulaire ;
- M. Sylvain PABOUTY, titulaire.

Article 28-1

Créé par la délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 – Art.2

Au comité d'étude, d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Dumbéa sont désignés :

- Mme Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- Mme Françoise SUVE, titulaire ;
- M. Aloisio SAKO, titulaire.

Article 28-2

*Créé par la délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 – Art.3
Remplacé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 5*

Au Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune du Mont-Dore, sont désignés :

- Mme Laura VENDEGOU, titulaire ;
- Mme Nadine JALABERT, suppléante ;
- Mme Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- M. Alesio SALIGA, suppléant ;
- Mme Marie-Line SAKILIA, titulaire ;
- M. Sylvain PABOUTY, suppléant.

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Article 28-3

*Créé par la délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 – Art.4
Remplacé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025- Art. 6*

Au Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Païta, sont désignés :

- M. Alesio SALIGA, titulaire ;
- Mme Naïa WATEOU, suppléante ;
- Mme Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- M. Jean-Gabriel FAVREAU, suppléant ;
- Mme Nina JULIE, titulaire ;
- M. Lionel PAAGALUA, suppléant.

Article 28-4

*Créé par la délibération n° 49-2021/APS du 24 juin 2021 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art 8
Remplacé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 7*

Au Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de La Foa, sont désignés :

- Mme Nina JULIE, titulaire ;
- Mme Nadine JALABERT, suppléante ;
- M. Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire ;
- M. Alesio SALIGA, suppléant ;
- M. Louis MAPOU, titulaire ;
- M. Sylvain PABOUTY, suppléant.

Article 28-5

*Créé par la délibération n° 103-2021/APS du 17 novembre 2021 – Art. 1^{er}
Remplacé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 8*

Au Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Farino, sont désignés :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Naïa WATEOU, titulaire ;
- M. Lionnel BRINON, suppléant ;
- M. Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire ;
- M. Lionel PAAGALUA, suppléant ;
- Mme Emmanuelle KHAC, titulaire ;
- M. Jean KAYS, suppléant.

Article 29

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 11
Abrogé par la délibération n° 38-2020/APS du 19 juin 2020 – Art. 2

[Abrogé].

Article 29-1

Créé par la délibération n° 73-2019/APS du 21 novembre 2019 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art. 8
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 9

Au Comité de l'habitat de la province Sud (CHPS) sont désignés :

M. Jean KAYS, titulaire ;

- Mme Annie QAEZE, suppléante.

M. Milakulo TUKUMULI, titulaire ;

- M. Vaimu'a MULIAVA, suppléant.

M. Sylvain PABOUTY, titulaire ;

- Mme Inès KOUATHE, suppléante.

Mme Nina JULIE, titulaire ;

- M. Nicolas METZDORF, suppléant.

Mme Christiane SARIDJAN-VERGER, titulaire ;

- M. Alesio SALIGA, suppléant.

Article 29-2

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au Comité de coordination du dispositif d'accompagnement au logement (DAL) sont désignés :

- Mme Aniseta TUFELE, titulaire, titulaire ;
- Mme Françoise SUVE, suppléante ;
- M. Sylvain PABOUTY, titulaire ;
- Mme Léa TRIPODI, suppléante ;
- M. Jean KAYS, titulaire ;
- Mme Christiane VERGER, suppléante.

Article 30

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 12

A la Commission des lots industriels, sont désignés :

- M M. Lionel PAAGALUA, titulaire ;
- M. Guy-Olivier CUENOT, titulaire ;
- Mme Magali MANUOHALALO, titulaire.

Article 31

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 13

Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 4

A la Commission provinciale d'urbanisme commercial (CPUC), sont désignés :

- M. Alésio SALIGA, titulaire ;
- Mme Christiane Saridjan-VERGER, suppléante ;
- M. Petelo SAO, titulaire ;
- Mme Maria Isabella SALIGA LUTOVIKA, suppléante ;
- Mme Marie-Line SAKILIA, titulaire ;
- Mme Inès KOUATHE, suppléante ;
- Mme Annie QAEZE, titulaire ;
- Mme Magali MANUOHALALO, suppléante ;

- M. Nicolas METZDORF, titulaire ;
- Mme Nina JULIE, suppléante ;

NB : Conformément à l'article 15 de la délibération n° 14-2022/APS du 31 mars 2022, le présent article sera abrogé à compter du 31 décembre 2022.

Article 32

Au conseil d'administration du Fonds social de l'habitat (FSH), est désignée :

- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire.

Article 33

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 14
Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 5
Modifié par la délibération n°33-2023/APS du 31 mars 2023 – Art.1^{er}
Modifié par la délibération n°42-2023/APS du 8 juin 2023 – Art. 1^{er}
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 10

A la Société d'économie mixte Sud Habitat (SEM SUD HABITAT), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire.

A la commission d'attribution des logements :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;
- Mme Naïa WATEOU, titulaire ;
- M. Jean Kays, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Mme Veylma Falaeo, titulaire ;
- M. Alésio Saliga, titulaire ;
- M. Vaimua Muliava, titulaire ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Jean Kays, titulaire.

NB : Voir l'article 3 de la délibération n°46-2023/APS du 8 juin 2023

Article 34

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 5
Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 6
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art. 9
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 11

A la commission d'attribution des logements de la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), sont désignés :

- M. Alesio Saliga, titulaire ;
- Mme Naïa WATEOU, titulaire ;
- M. Vaimu'a Muliava, titulaire.

Article 34-1

Créé par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 22-2020/APS du 23 avril 2020 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

A la Cellule économique du BTP (CELECO), à l'assemblée générale est désignée :

- Mme Flore Roudaut, titulaire.

TITRE 4 - SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

Article 35

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 15
Modifié par la délibération n° 64-2021/APS du 22 juillet 2021 – Art. 3
Modifié par la délibération n° 72-2022/APS du 18 octobre 2022 – Art. 1^{er}

A l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), sont désignés :

Au conseil d'administration :

- M. Sylvain Pabouty, titulaire.

Au comité provincial :

- M. Lionnel Brinon, titulaire ;
- Mme Inès Kouathe, titulaire.

Article 36

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 16

Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 7

Modifié par la délibération n° 64-2021/APS du 22 juillet 2021 – Art. 4

Modifié par la délibération n° 72-2022/APS du 18 octobre 2022 – Art. 2

Modifié par la délibération n° 67-2024/APS du 24 octobre 2024 – Art. 1^{er}

Au conseil d'administration de l'Agence rurale, sont désignés :

- M. Lionnel Brinon, titulaire ;
- M. Lionel Paagalua, suppléant.

Article 37

A la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- M. Lionnel Brinon, titulaire.

A la commission électorale chargée de la révision des listes électorales :

- Mme Marie-Jo Barbier, titulaire.

Article 38

Remplacé par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 17

Au Comité consultatif de l'enseignement agricole de la Nouvelle-Calédonie (CCEA-NC) sont désignés :

- M. Jean Kays, titulaire ;
- Mme Annie Qaeze, suppléante.

Article 39

Au conseil d'administration de l'Institut agronomique calédonien (IAC), sont désignés :

- M. Lionnel Brinon, titulaire ;
- Mme Virginie Ruffenach, suppléante.

Article 40

Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art.10

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au Lycée agricole et général Michel Rocard, sont désignés :

Au conseil d'administration :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- M. Nicolas Metzdorf, suppléant.

Au conseil de la formation professionnelle continue :

- M. Vaimu'a Muliava, titulaire.

Article 41

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 18

Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 8

Modifié par la délibération n° 72-2022/APS du 18 octobre 2022 – Art. 3

Modifié par la délibération n°33-2023/APS du 31 mars 2023 – Art. 2

Au conseil d'administration de l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF), sont désignés :

- M. Lionnel Brinon, titulaire ;
- Mme Marie-Jo Barbier, suppléante ;
- M. Nicolas Metzdorf, titulaire ;
- M. Lionel Paagalua, suppléant ;
- M. Philippe Blaise, titulaire ;
- Mme Nina Julie, suppléante ;
- Mme Emmanuelle Khac, titulaire ;
- M. Jean Kays, suppléant.

Article 42

Modifié par la délibération n° 22-2020/APS du 23 avril 2020 – Art. 5

Modifié par la délibération n° 44-2022/APS du 25 mai 2022 – Art. 1^{er}

Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 12

A la Société d'économie mixte Sud Forêt (SEM Sud Forêt), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- M. Lionnel Brinon, titulaire.

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au conseil d'administration :

- M. Guy-Olivier Cuenot, titulaire ;
- Mme Françoise SUVE, titulaire ;
- Mme Nina Julie, titulaire ;
- Mme Emmanuelle Khac, titulaire.

Article 42-1

Créé par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 19
Modifié par la délibération n° 40-2021/APS du 12 mai 2021 – Art. 1^{er}

Au comité de site du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation (CRESICA) est désigné :

- M. Nicolas Pebay, titulaire.

TITRE 5 - SECTEUR DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Article 43

A la Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de la prévoyance des travailleurs (CAFAT), sont désignés :

Au conseil d'administration :

- M. Philippe Blaise, titulaire.

A la commission conventionnelle paritaire - section sociale :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire.

Article 44

Au conseil d'administration du Centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet (CHS), est désignée :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire.

Article 45

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 20
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 13

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au conseil d'administration du Centre hospitalier territorial Gaston Bourret (CHT - Médipôle Koutio), est désigné :

- Mme Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire.

Article 46

Au Comité de coordination de l'Institut Pasteur (IPNC), est désignée :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire.

Article 47

Modifié par la délibération n° 102-2022/APS du 5 décembre 2022 – Art. 2

Au Comité de l'organisation sanitaire et sociale (COSS), sont désignées :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- Mme Inès Kouathe, suppléante.

Article 48

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 21

Modifié par la délibération n° 72-2022/APS du 18 octobre 2022 – Art. 4

Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 14

A la Commission consultative de l'aide médicale et des aides sociales, sont désignés :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- Mme Léa Tripodi, suppléante ;
- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire ;
- Mme Naïa WATEOU, suppléante ;
- Mme Ithupane Tieoue, titulaire ;
- M. Aloisio Sako, suppléant.

Article 49

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 22

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

A la Commission d'agrément des candidats à l'adoption, sont désignés :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;
- Mme Naïa Wateou, suppléante ;
- Mme Ithupane Tieoue, titulaire ;
- Mme Inès Kouathe, suppléante ;
- Mme Magali Manuohalalo, titulaire ;
- M. Jean Kays, suppléant.

Article 50

A la Commission de la carte sanitaire, est désignée :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire.

Article 51

A la Commission d'instruction des prêts spéciaux complémentaires à la construction, est désigné :

- M. Guy-Olivier Cuenot, titulaire.

Article 52

Au Conseil calédonien de la famille, sont désignées :

- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire.
- Mme Magali Manuohalalo, suppléante.

Article 53

Au Conseil de famille des pupilles de l'Etat (dispositif d'accouchement sous le secret dans le cadre de la protection de l'enfance), est désignée :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire.

Article 54

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 23

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au Conseil du handicap et de la dépendance (CHD), sont désignés :

- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire.

A la section insertion professionnelle :

- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;
- M. Guy-Olivier Cuenot, suppléant.

A la section prestations sociales :

- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;
- Mme Muriel Malfar-Pauga, suppléante.

Article 55

Modifié par la délibération n°42-2023/APS du 8 juin 2023 – Art. 2

Au comité de gestion du Fonds autonome de compensation des transports sanitaires terrestres et des urgences ambulancières (FACTUR), est désignée :

- Mme Patricia Pedre, titulaire.

Article 56

Modifié par la délibération n°42-2023/APS du 8 juin 2023 – Art. 3

Au comité de gestion du Fonds autonome de compensation en santé publique (FACSP), est désignée :

- M. Caël Normandon, titulaire.

Article 57

*Remplacé par la délibération n°42-2023/APS du 8 juin 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n°19-2025/APS du 27 mars 2025 – Art. 1^{er}*

Au Groupement d'intérêt public « Handicap et Dépendance » (GIP HD), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- M. Caël Normandon, suppléant;
- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire ;

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Ithupane Tieoue, suppléante.

Au conseil d'administration :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire;
- M. Caël Normandon, suppléant.

Article 58

Modifié par la délibération n°42-2023/APS du 8 juin 2023 – Art. 5
Modifié par la délibération n°19-2025/APS du 27 mars 2025 – Art. 2

Au Groupement d'intérêt public « Union pour le Handicap » (GIP UPH), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- M. Caël Normandon, suppléant;
- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire ;
- M. Alesio Saliga, suppléant;
- Mme Ithupane Tieoue, titulaire ;
- Mme Inès Kouathe, suppléante.

Au conseil d'administration :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- M. Caël Normandon, suppléant.

Article 59

Au conseil d'administration de l'Instance de coordination gérontologique de la province Sud, sont désignées :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- Mme Aniseta Tufele, suppléante.

Article 60

Modifié par la délibération n°42-2023/APS du 8 juin 2023 – Art. 6

A l'Institut de formation des professions sanitaires et sociales (IFPSS), sont désignées :

Au conseil d'administration :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- Mme Aniseta Tufele, suppléante.

Au conseil technique de la filière de formation à la santé :

- Mme Patricia Pedre, titulaire.

Au conseil technique de la filière des formations sociales :

- Mme Patricia Pedre, titulaire.

Article 61

Remplacé par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 24
Abrogé par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 9

[Abrogé].

Article 62

Modifié par la délibération n°42-2023/APS du 8 juin 2023 – Art. 7
Abrogé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 10

[Abrogé]

Article 63

Au conseil d'établissement de la Résidence pour personnes âgées « Les Cerisiers Bleus », est désignée :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Eliette Cognard, titulaire.

Article 63-1

Créé par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 5

A l'Association calédonienne d'aide aux personnes âgées (ACAPA), à l'assemblée générale et au conseil d'administration est désignée :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire. »

Article 63-2

*Créé par la délibération n° 56-2024/APS du 24 octobre 2024 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 15*

Au groupement d'intérêt public « Système d'information santé social », sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Mme Cindy PRALONG, titulaire ;
- M. Christophe Bergery, suppléant.

Au conseil d'administration :

- M. Julien Tran-Ap, titulaire ;
- M. Christophe Bergery, suppléant.

TITRE 6 - SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Article 64

*Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 6
Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 25*

A l'Association « observatoire de l'environnement » (OEIL), sont désignés :

Au conseil d'administration :

- Mme Françoise Suve, titulaire ;
- M. Sylvain Pabouty, titulaire ;
- Mme Magali Manuohalalo, titulaire.

Article 65

Modifié par la délibération n° 40-2021/APS du 12 mai 2021 – Art. 2

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

A l'assemblée générale du Centre d'initiation à l'environnement en Nouvelle-Calédonie (CIE-NC), est désignée :

- Mme Valérie Sarramegna, titulaire.

Article 66

Au Comité d'information, de concertation et de surveillance sur les impacts environnementaux du site industriel de Goro (CICS), sont désignés :

- Mme Virginie Ruffenach, titulaire ;
- M. Roch Wamytan, titulaire ;
- M. Milakulo Tukumuli, titulaire ;
- Mme Nina Julie, titulaire ;
- M. Philippe Michel, titulaire.

Article 67

Modifié par la délibération n°33-2023/APS du 31 mars 2023 – art. 3

A la Commission d'agrément relative à la gestion des déchets, sont désignés :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire;
- M. Sylvain Pabouty, titulaire ;
- Mme Magali Manuohalalo, titulaire.

Article 68

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 26

Modifié par la délibération n°12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 2

Modifié par la délibération n°33-2023/APS du 31 mars 2023 – Art. 7

Modifié par la délibération n° 26-2024/APS du 11 avril 2024 – Art. 2

Au conseil d'administration de l'Agence néocalédonienne de la biodiversité (ANCB), sont désignées :

- Mme Françoise Suve, titulaire ;

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Christiane SARIDJAN-VERGER, suppléante.

Article 69

Modifié par la délibération n°12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 3

Modifié par la délibération n°33-2023/APS du 31 mars 2023 – Art. 7

Modifié par la délibération n° 26-2024/APS du 11 avril 2024 – Art. 3

Au Groupement d'intérêt public centre national de recherche technologique « Nickel et son environnement » (CNRT), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- M. Thibaut MARTELIN, titulaire ;
- Mme Sylvie Edighoffer, suppléante.

Au conseil d'administration :

- M. Jacques Leguere, titulaire ;
- M. Jean-Jacques PERRAUD, suppléant.

Au comité scientifique interne :

- M. Jean-Jacques Perraud, titulaire.

Article 70

Au comité directeur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), sont désignées :

- Mme Emmanuelle Khac, titulaire ;
- Mme Sofia-Eléna Motuhi, suppléante.

Article 71

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 27

Abrogé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 10

[Abrogé]

Article 71-1

Créé par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 6

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au Comité consultatif de l'environnement (CCE) sont désignées :

- Mme Jacqueline Deplanque, titulaire ;
- Mme Miriam Verduger, suppléante.

TITRE 7 - SECTEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Article 72

Modifié par la délibération n° 27-2021/APS du 1^{er} avril 2021 – Art. 1^{er}

A l'assemblée générale de l'Association calédonienne de travail et d'insertion vers l'emploi (ACTIVE), sont désignées :

- Mme Léa Tripodi, titulaire ;
- Mme Annie Qaeze, titulaire.

Article 73

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 28
Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 10
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art.11
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 16

Au Comité de l'emploi, de la formation et de l'insertion (CEFI), sont désignés :

- Mme Léa TRIPODI, titulaire ;
- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- M. Vaimu'a Muliava, titulaire.

Article 74

Complété par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 11
Modifié par la délibération n° 38-2020/APS du 19 juin 2020 – Art. 3
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art.12
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 17
Modifié par la délibération n°19-2025/APS du 27 mars 2025 – Art. 3

Au Conseil stratégique pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelles (CSEIFOP), sont désignés :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- M. Vaimu’a Muliava, titulaire.
- Mme Léa TRIPODI, suppléante

Article 75

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 29
Modifié par la délibération n° 38-2020/APS du 19 juin 2020 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 98-2020/APS du 17 décembre 2020 – Art. 2
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art.13

A la Commission consultative de la certification professionnelle (CCCP), sont désignés :

- M. Vaimu’a Muliava, titulaire;
- Mme Léa Tripodi, suppléante.

Article 76

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 30
Complété par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 12

A la Commission de validation des stages SAFIR, sont désignés :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;
- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;
- Mme Annie Qaeze, titulaire.

Article 77

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 31

Aux Commissions mixtes sectorielles, est désignée :

- Mme Léa Tripodi, titulaire.

Article 78

Modifié par la délibération n° 82-2023/APS du 14 septembre 2023 – Art. 1^{er}

Au Groupement pour l’insertion et l’évolution professionnelles - Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC), est désignée :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

A l'assemblée générale :

- Christiane SaridjanVerger, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Christiane SaridjanVerger, titulaire.

Article 79

Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 5

Modifié par la délibération n°19-2025/APS du 27 mars 2025 – Art. 4

Au conseil d'administration de l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM-NC), sont désignés :

- Mme Laura Vendegou, titulaire ;
- Mme Marie-Jo Barbier, suppléante ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Roch Wamytan, suppléant.

Article 80

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 32

Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 13

Abrogé par la délibération n° 64-2021/APS du 22 juillet 2021 – Art. 5

[Abrogé].

Article 81

Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 6

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 18

Au conseil de perfectionnement du Régiment du service militaire adapté (RSMA), sont désignées :

- Mme Inès KOUATHE, titulaire ;
- Mme Marie-Line Sakilia, suppléante.

Article 81-1

Créé par la délibération n° 38-2020/APS du 19 juin 2020 – Art. 5
Modifié par la délibération n° 26-2024/APS du 11 avril 2024 – Art. 4

Au conseil d'administration de l'association Ecole de la réussite (E2R) est désignée :

- Mme Léa TRIPODI, titulaire.

TITRE 8 - SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

Article 82

Modifié par la délibération n° 22-2020/APS du 23 avril 2020 – Art. 6

A l'Association foyer tutorat, est désignée :

A l'assemblée générale :

- Mme Léa Tripodi, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Mme Marie-Jo Barbier, titulaire.

Article 83

A l'assemblée générale de l'Association Jules GARNIER pour un juvénat lycéen, est désignée :

- Mme Annie Qaeze, titulaire.

Article 84

Complété par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 33

Au conseil d'administration du Collège d'Apogoti, sont désignées :

- Mme Marie-Jo Barbier, titulaire ;
- Mme Muriel Malfar-Pauga, suppléante.
- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;
- Mme Laura Vendegou, suppléante.

Article 85

Au conseil d'administration du Collège de Boulari, sont désignés :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- Mme Marie-Line Sakilia, suppléante ;
- Mme Nina Julie, titulaire ;
- M. Roch Wamytan, suppléant.

Article 86

Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 7

Modifié par la délibération n°33-2023/APS du 31 mars 2023 – Art. 4

Modifié par la délibération n° 26-2024/APS du 11 avril 2024 – Art. 5

Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 19

Au conseil d'administration du Collège de Bourail, sont désignés :

- Mme Marie-Jo Barbier, suppléante ;
- Mme Inès KOUATHE, titulaire ;
- M. Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire
- Mme Léa TRIPODI, suppléante.

Article 87

Au conseil d'administration du Collège de Dumbéa-sur-Mer, sont désignés :

- Mme Marie-Jo Barbier, titulaire ;
- Mme Muriel Malfar-Pauga, suppléante ;
- M. Aloisio Sako, titulaire ;
- Mme Ithupane Tieoue, suppléante.

Article 88

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 34

Modifié par la délibération n° 64-2021/APS du 22 juillet 2021 – Art. 6

Au conseil d'administration du Collège Gabriel Païta (Païta Nord), sont désignés :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Aniseta Tufele, titulaire ;
- M. Lionel Paagalua, suppléant ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Jean Kays, suppléant.

Article 89

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 35
Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 8

Au conseil d'administration du Collège de Kaméré, sont désignés :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;
- M. Guy-Olivier Cuenot, suppléant ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Sylvain Pabouty, suppléant.

Article 90

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 36
Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 14
Modifié par la délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 – Art.5
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n°82-2023/APS du 14 septembre 2023 - Art. 5
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 –Art.14

Au conseil d'administration du Collège de la Rivière Salée, sont désignés :

- Mme Léa Tripodi, titulaire ;
- Mme Naïa Wateou, suppléante ;
- Mme Veylma Falaeo, titulaire;
- M. Vaimu'a Muliava, suppléant.

Article 91

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 37

Au conseil d'administration du Collège de Magenta, sont désignés :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Léa Tripodi, suppléante ;
- Mme Annie Qaeze, titulaire ;
- M. Jean Kays, suppléant.

Article 92

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 38
Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 15
Modifié par la délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 – Art.6
Modifié par la délibération n°82-2023/APS du 14 septembre 2023 - Art. 5
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 –Art.15

Au conseil d'administration du Collège de Normandie, sont désignés :

- M. Alésio Saliga, titulaire ;
- Mme Christiane Saridjan-Verger, suppléante ;
- M. Vaimu'a Muliava, titulaire;
- Mme Veylma Falaeo, titulaire.

Article 93

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 39

Au conseil d'administration du Collège de Plum, sont désignés :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- M. Lionel Paagalua, suppléant ;
- Mme Nina Julie, titulaire ;
- M. Nicolas Metzdorf, suppléant.

Article 94

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 40
Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 9
Modifié par la délibération n°42-2023/APS du 8 juin 2023 – Art. 8

Au conseil d'administration du Collège de Tuband, sont désignés :

- Mme Léa Tripodi, titulaire ;

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- M. Lionel Paagalua, suppléant ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Aloisio Sako, suppléant.

Article 95

Au conseil d'administration du Collège de Yaté, sont désignées :

- Mme Laura Vendegou, titulaire ;
- Mme Naïa Wateou, suppléante.

Article 96

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 41

Au conseil d'administration du Collège Edmée Varin (Dumbéa-Auteuil), sont désignés :

- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire ;
- M. Lionel Paagalua, suppléant ;
- M. Aloisio Sako, titulaire ;
- Mme Ithupane Tieoue, suppléante.

Article 97

Au conseil d'administration du Collège Francis Carco (Koutio), sont désignés :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- M. Gil Brial, suppléant ;
- M. Aloisio Sako, titulaire ;
- Mme Ithupane Tieoue, suppléante.

Article 98

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 42
Modifié par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 7
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 20

Au conseil d'administration du Collège Georges Baudoux, sont désignés :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Léa Tripodi, titulaire;
- Mme Laura Vendegou, suppléante ;
- Mme Christiane SARIDJAN-VERGER, titulaire ;
- M. Gil Brial, suppléant.

Article 99

Au conseil d'administration du Collège Jean Fayard (Dumbéa - Katiramona), sont désignés :

- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire ;
- Mme Virginie Ruffenach, suppléante ;
- M. Aloisio Sako, titulaire ;
- Mme Ithupane Tieoue, suppléante.

Article 100

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 43
Modifié par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 8
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 11-2025/APS du 13 février 2025 – Art. 21

Au conseil d'administration du Collège Jean Mariotti, sont désignés :

- Mme Laura Vendegou, titulaire ;
- Mme Virginie Ruffenach, suppléante ;
- Mme Léa TRIPODI, titulaire ;
- Mme Marie-Jo Barbier, suppléante.

Article 101

Au conseil d'administration du Collège La colline (Thio), sont désignés :

- Mme Ithupane Tieoue, titulaire ;
- M. Milakulo Tukumuli, suppléant.

Article 102

Au conseil d'administration du Collège Louise Michel, sont désignés :

- Mme Aniseta Tufele, titulaire ;
- M. Jean Kays, suppléant ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Milakulo Tukumuli, suppléant.

Article 103

Au conseil d'administration du Collège Portes de Fer, sont désignés :

- M. Gil Brial, titulaire ;
- Mme Naïa Wateou, suppléante ;
- Mme Laura Vendegou, titulaire ;
- Mme Aniseta Tufele, suppléante.

Article 104

Au conseil d'administration du Collège Théodore Kawa-Braino (La Foa), sont désignés :

- M. Lionnel Brinon, titulaire ;
- Mme Marie-Jo Barbier, suppléante ;
- Mme Emmanuelle Khac, titulaire ;
- M. Jean Kays, suppléant.

Article 105

Au Comité de coordination et de suivi des écoles prioritaires de la province Sud (COMEP), sont désignées :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- Mme Annie Qaeze, titulaire.

Article 106

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 45
Modifié par la délibération n° 22-2020/APS du 23 avril 2020 – Art. 7

Au Comité de la caisse des écoles de Nouméa, est désignée :

- Mme Marie-Jo Barbier, titulaire.

Article 107

Au Comité de la caisse des écoles de Bourail, est désigné :

- M. Lionnel Brinon, titulaire.

Article 108

Au Comité de la caisse des écoles de Dumbéa, est désignée :

- Mme Muriel Malfar-Pauga, titulaire.

Article 109

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 46

Au Comité de la caisse des écoles du Mont-Dore, est désigné :

- M. Lionel Paagalua, titulaire.

Article 110

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 7
Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 47
Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 16
Modifié par la délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 – Art. 7
Abrogé par la délibération n° 82-2023/APS du 14 septembre 2023 – Art. 2

[Abrogé].

Article 111

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 8
Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 48

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

A la Commission consultative des bourses - études supérieures ou spécialisées, sont désignés :

- Mme Léa Tripodi, titulaire ;
- Mme Naïa Wateou, suppléante ;
- M. Vaimu'a Muliava, titulaire;
- Mme Veylma Falaeo, suppléante ;
- Mme Nina Julie, titulaire ;
- M. Nicolas Metzdorf, suppléant ;
- M. Sylvain Pabouty, titulaire ;
- Mme Marie-Line Sakilia, suppléante ;
- Mme Magali Manuohalalo, titulaire ;
- Mme Annie Qaeze, suppléante.

Article 112

A la Commission des bourses avec affectation spéciale, est désignée :

- Mme Marie-Jo Barbier, titulaire.

Article 113

Abrogé par la délibération n° 38-2020/APS du 19 juin 2020 – Art. 6

[Abrogé].

Article 114

Au Conseil consultatif de l'éducation, sont désignées :

- Mme Virginie Ruffenach, titulaire ;
- Mme Nina Julie, titulaire.

Article 114-1

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au Comité de pilotage et de contrôle du financement de l'enseignement privé, est désigné :

- M. Christophe BERGERY

Article 115

Au conseil inter-établissement du GRETA INC, est désignée :

- Mme Marie-Jo Barbier, titulaire.

Article 116

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 49

Au Jury d'examen des dossiers des candidats au prix d'excellence aux diplômés de l'enseignement supérieur, sont désignées :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- Mme Virginie Ruffenach, titulaire ;
- Mme Annie Qaeze, titulaire.

Article 117

Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 10

Au conseil d'administration du Lycée professionnel commercial et hôtelier Auguste Escoffier, sont désignés :

- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Sylvain Pabouty, suppléant.

Article 118

Au conseil d'administration du Lycée Jules Garnier, sont désignés :

- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;
- M. Gil Brial, suppléant.

Article 119

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au conseil d'administration du Lycée Laperouse, sont désignées :

- Mme Virginie Ruffenach, titulaire ;
- Mme Laura Vendegou, suppléante.

Article 120

Au conseil d'administration du Lycée polyvalent du Grand Nouméa, sont désignés :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- M. Jean-Gabriel Favreau, suppléant.

Article 121

Au conseil d'administration du Lycée polyvalent du Mont-Dore, sont désignées :

- Mme Nadine Jalabert, titulaire ;
- Mme Nina Julie, suppléante.

Article 122

Au conseil d'administration du Lycée professionnel Pétro Attiti, sont désignés :

- Mme Inès Kouathe, titulaire ;
- M. Sylvain Pabouty, suppléant.

TITRE 9 - SECTEUR DE LA CULTURE

Article 123

Au conseil d'administration de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK), sont désignés :

- M. Jean Kays, titulaire ;
- Mme Naïa Wateou, suppléante.

Article 124

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 50

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

A l'assemblée générale de l'Association du théâtre de l'île, est désignée :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire.

Article 125

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 51

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Au conseil d'administration de l'Association école du cirque de Nouméa (ECN), est désignée :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire.

Article 126

A l'Association Marguerite : sauvegarde du patrimoine historique de La Foa (Fort Teremba), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- M. Jean-Paul Paarua, titulaire.

Au comité de coordination :

- Mme Emmanuelle Eriale, titulaire ;
- M. Gérald Guepy, titulaire.

Article 127

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 52

Au conseil d'administration de l'Association pour la promotion des musiques amplifiées (Le Mouv'), est désigné :

- M. Lionel Paagalua, titulaire.

Article 128

A l'assemblée générale de l'Association témoignage d'un passé (ATUP), est désigné :

- M. Éric Eschenbrenner, titulaire.

Article 129

Abrogé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 10

[Abrogé]

Article 130

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 53

Modifié par la délibération n° 85-2020/APS du 5 novembre 2020 – Art. 2

Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 11

Modifié par la délibération n°7-2024//APS du 15 février 2024 – Art.2

Modifié par la délibération n°19-2025/APS du 27 mars 2025 – Art. 5

Au conseil d'administration de la Bibliothèque Bernheim, sont désignés :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire;
- Mme Joann Winchester, suppléante ;
- M. Arthur Letourneulx, titulaire;
- M. Caël Normandon, suppléant;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire ;
- M. Sylvain Pabouty, suppléant.

Article 131

Au conseil d'administration du Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC), sont désignées :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- Mme Marie-Jo Barbier, suppléante.

Article 132

Modifié par la délibération n° 79-2021/APS du 2 septembre 2021 – Art. 12

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Modifié par la délibération n°33-2023/APS du 31 mars 2023 – Art. 5

Modifié par la délibération n°99-2023/APS du 9 novembre 2023 – Art.2

Modifié par la délibération n°7-2024//APS du 15 février 2024 – Art. 3

Au Comité de gestion du Fonds de soutien à la production audiovisuelle (FSPA), sont désignés :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;

- M. Andy Bonhomme, suppléant.

Article 133

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 54

Au Comité organisateur du festival des arts du Pacifique (COFAP), est désigné :

- M. Lionel Paagalua, titulaire.

Article 134

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 55

A la Commission de financement des projets de décoration ou d'aménagement paysager, sont désignés :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;
- M. Philippe Blaise, titulaire ;
- Mme Marie-Line Sakilia, titulaire.

Article 135

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 56
Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 18
Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art.17

A la Commission des sites et monuments historiques, sont désignés :

- Mme Léa Tripodi, titulaire ;
- M. Jean Kays, titulaire ;
- M. Vaimu'a Muliava, titulaire.

Article 136

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 57
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Au conseil d'administration du Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie (CMD-NC), sont désignées :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire ;

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- Mme Nina Julie, suppléante.

Article 137

Modifié par la délibération n° 85-2020/APS du 5 novembre 2020 – Art. 3
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4
Modifié par la délibération n° 82-2023/APS du 14 septembre 2023 – Art. 3

Au conseil d'administration de la Fédération des œuvres laïques (FOL), est désigné :

- Mme Cindy Pralong, titulaire.

Article 138

Modifié par la délibération n° 47-2019/APS du 29 août 2019 – Art. 19
Modifié par la délibération n° 9-2020/APS du 13 février 2020 – Art. 2

Au conseil d'administration de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du pacifique (IANCP), sont désignés :

- M. Lionel Paagalua, titulaire ;
- Mme Virginie Ruffenach, suppléante
- M. Sylvain Pabouty, titulaire.
- Mme Inès Kouathe, suppléante

Article 139

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 58

Au Jury d'attribution de la bourse d'enseignement artistique (Jury BEA), sont désignés :

- M. Lionel Paagalua, titulaire ;
- Mme Inès Kouathe, titulaire ;
- M. Jean Kays, titulaire.

Article 140

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 59
Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Au Jury d'attribution du dispositif de soutien d'aide à la création artistique (Jury DSACA), est désignée :

- Mme Christiane Saridjan-Verger, titulaire.

Article 141

Modifié par la délibération n° 85-2020/APS du 5 novembre 2020 – Art. 4

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Au conseil d'administration du Musée maritime de Nouvelle-Calédonie, est désigné :

- M. Caël Normandon, titulaire.

Article 142

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 9

Modifié par la délibération n° 72-2022/APS du 18 octobre 2022 – Art. 5

A la Société de télévision radio (STR - Caledonia), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Mme Naïa Wateou, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Mme Naïa Wateou, titulaire ;
- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire ;
- M. Guy-Olivier Cuenot, titulaire ;
- M. M. Jean Kays, titulaire.

Article 142-1

Créé par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 60

Modifié par la délibération n° 38-2020/APS du 19 juin 2020 – Art. 7

Modifié par la délibération n° 51-2020/APS du 30 juillet 2020 – Art.8

Au conseil d'administration de la Maison du livre de Nouvelle-Calédonie (MLNC) sont désignées :

- Mme Léa Tripodi, titulaire ;
- Mme Christiane Saridjan-Verger, suppléante.

TITRE 10 - SECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS, DE L'ENERGIE ET DES TRANSPORTS

Article 143

Abrogé par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 9

[Abrogé].

Article 144

A la Commission consultative pour l'exploitation économique de l'aérodrome de Nouméa-Magenta (COCOECO), sont désignés :

- M. Briec Frogier, titulaire ;
- Mme Laura Vendegou, suppléante.

Article 144-1

Créé par la délibération n°110-2023/APS du 21 décembre 2023 – Art.1^{er}

A la commission de sûreté des aérodromes domestiques de Nouvelle-Calédonie, sont désignés :

- M. Franck Ladrech, titulaire ;
- M. Frédéric Glavieux, suppléant.

Article 145

Modifié par la délibération n°37-2024/APS du 15 juillet 2024 – Art. 4

A la Commission locale des dépôts d'hydrocarbures (CLDH), est désigné :

- Mme Louise Valin, titulaire.

Article 146

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

A la Commission territoriale des transports routiers de personnes, est désignée :

- Mme Ithupane Tieoue, titulaire.

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Article 147

Modifié par la délibération n° 31-2020/APS du 7 mai 2020 – Art. 2

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

A la Société calédonienne de transports aériens (Air Calédonie), est désignée :

A l'assemblée générale :

- Mme Naïa Wateou, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Mme Naïa Wateou, titulaire.

Article 148

A la Société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL), est désignée :

A l'assemblée générale :

- Mme Françoise Suve, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Mme Françoise Suve, titulaire.

Article 149

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 10

Modifié par la délibération n° 98-2021/APS du 20 octobre 2021 – Art. 5

Modifié par la délibération n° 12-2023/APS du 16 février 2023 – Art. 4

Modifié par la délibération n° 7-2024/APS du 15 février 2024 – Art.4

Au conseil d'administration de la Société néocalédonienne d'énergie (ENERCAL), est désignée :

- Mme Nina Julie, titulaire.

Article 150

Modifié par la délibération n° 53-2019/APS du 24 octobre 2019 – Art. 10

Modifié par la délibération n° 19-2022/APS du 31 mars 2022 – Art. 1^{er}

Modifié par la délibération n° 26-2024/APS du 11 avril 2024 – Art. 7

Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art.18

Au comité syndical du Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa (SMTU), sont désignés :

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

- M. Alésio Saliga, titulaire ;
- Mme Nina Julie, suppléante ;
- Mme Naïa WATEOU, titulaire;
- M. Gil Brial, Suppléant ;
- M. Milakulo Tukumuli, titulaire;
- M. Vaimu’a Muliava, suppléant.

Article 151

Au Syndicat mixte de transport interurbain de Nouvelle-Calédonie (SMTI), sont désignés :

- M. Marc Zeisel, titulaire ;
- Mme Ithupane Tieoue, suppléante.

TITRE 11 - SECTEUR DU PERSONNEL ET DE LA REGLEMENTATION GENERALE

Article 152

Abrogé par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 61

[Abrogé].

Article 153

Modifié par la délibération n° 42-2019/APS du 18 juillet 2019 – Art. 62

A la Commission centrale de sécurité (CCS), est désignée :

- Mme Léa Tripodi, titulaire.

Article 154

Au Conseil intercommunal de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance Farino-Sarraméa-La Foa-Moindou (CISPD), est désigné :

- M. Lionnel Brinon, titulaire.

Article 154-1

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

Créé par la délibération n° 83-2023/APS du 14 septembre 2023 – Art. 3

Modifié par la délibération n°19-2025/APS du 27 mars 2025 – Art. 6

Au groupement d'intérêt public Conseil de l'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie (GIP CAD), à l'assemblée générale et au conseil d'administration, sont désignées :

- Mme Laura Vendegou, titulaire ;
- Mme Naïa Wateou, suppléante.

TITRE 12 – SECTEUR DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

Article 155

A la Société publique locale « CARD » (centre aquatique régional de Dumbéa), est désigné :

A l'assemblée générale :

- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire.

Au conseil d'administration :

- M. Jean-Gabriel Favreau, titulaire.

Article 155-1

Créé par la délibération n° 58-2022/APS du 4 août 2022 – Art. 2

A la **conférence régionale du sport (CRS) de Nouvelle-Calédonie** sont désignés :

- M. Gil Brial, titulaire,
- M. Jean-Gabriel Favreau, suppléant.

A la **conférence des financeurs du sport de Nouvelle-Calédonie** sont désignés :

- M. Philippe Le Poul, titulaire,
- M. Christophe Bergery, suppléant.

Article 156

Modifié par la délibération n° 44-2019/APS du 20 juin 2019 – Art. 11

Modifié par la délibération n° 58-2024/APS du 12 septembre 2024 – Art.19

L'article 2 de la délibération du 11 janvier 2019 susvisée, relative à la délégation de service public pour le transport maritime de passagers vers l'île des Pins, est modifié comme suit :

« Article 2 : Il est créé une commission spéciale, composée de huit membres, élue à la représentation proportionnelle au plus fort reste parmi les membres de l'assemblée, chargée de dresser la liste des candidats

Délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019

Mise à jour le 24/04/2025

admis à présenter une offre, d'analyser les offres et de rendre un avis sur le choix du délégataire qui sera proposé par la présidente de l'assemblée parmi les entreprises qui présenteront une offre. »

Cette commission est composée de :

- Mme Naïa Wateou;
- M. Briec Frogier ;
- M. Guy-Olivier Cuenot ;
- M. Alésio Saliga ;
- Mme Ithupane Tieoue ;
- Mme Annie Qaeze ;
- M. Philippe Michel ;
- M. Vaimu'a Muliava.

Article 157

Créé par la délibération n°31-2025/APS du 24 avril 2025 – Art. 9

La désignation des représentants de la province Sud opérée par la présente délibération, est confirmée dans le cadre du renouvellement des mandats des organismes et instances concernés intervenant au cours de l'actuelle mandature de l'assemblée de province.

Article 157

La présente délibération sera transmise à M. le commissaire délégué de la République, publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifiée aux intéressés.